



Montréal, le 11 juillet 2014

Me René Branchaud  
**LAVERY, DE BILLY**  
1, Place Ville Marie, Bureau 400  
Montréal (Québec) H3B 4M4

**Objet: Ressources Komet Inc.**  
**Acquisition d'un intérêt de 100 % dans la propriété Stremco**  
**V/D : 197097**

---

Maître,

À la demande de monsieur Claude Pelletier, adjoint au président de la société mentionnée en rubrique, vous trouverez ci-joint notre analyse demandés par monsieur Jérôme Minier des Services aux émetteurs inscrits de la Bourse de croissance TSX dans sa correspondance du 4 juin dernier.

Selon notre compréhension, vous avez la responsabilité de rassembler les documents demandés par monsieur Minier et de les transmettre à ce dernier afin que la société Komet obtienne le consentement final de la Bourse et puisse conclure l'opération.

Veillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Luc Dubé' followed by a stylized flourish.

Luc Dubé, CPA auditeur, CA  
Associé

CC. Lettre d'analyse adressé à monsieur Jérôme Minier,



Montréal, le 11 juillet 2014

Monsieur Jérôme Minier, CPA Auditeur, CA  
Gestionnaire principal  
Services aux émetteurs inscrits  
**Bourse de croissance TSX**  
800, rue du Square Victoria  
Montréal (Québec) H4Z 1A9

**Objet: Ressources Komet Inc.**  
**Acquisition d'un intérêt de 100 % dans la propriété Stremco**  
**V/D : 197097**

---

Monsieur,

Tel que vous l'avez demandé à Me René Branchaud dans votre lettre du 4 juin dernier, les auditeurs de la société ont à vous fournir une analyse de la transaction selon les IFRS démontrant que la transaction ne constitue pas une acquisition d'entreprise.

Afin d'effectuer l'analyse nous avons consulté la documentation suivante :

- Acte de cession d'actifs No /2014 du 28 mai 2014 rédigé par l'étude de Maître Soumaïla Dakuo, notaire à Ouagadougou
- Rapport final de vérification de diligence (Due diligence) de l'état financier et légal de la mine Guiro de la compagnie Stremco SA daté de mai 2014 préparé par le Cabinet d'Arpentage et de Génie(CAG) du Burkina Faso
- Document de CPA Canada de mai 2014 : Mise en œuvre des IFRS dans le secteur minier
- Budget prévisionnel – 12 mois Mine Guiro
- Scénario de comptabilisation
- IFRS 3 et IFRS 6

Également, nous avons échangé avec le président et chef de la direction de la société, monsieur André Gagné, l'adjoint au président, monsieur Claude Pelletier ainsi qu'avec le directeur des finances monsieur Pierre Labrecque.

### **Sommaire de la transaction :**

La transaction consiste en l'acquisition de tous les actifs de la société du Burkina Faso Stremco SA dont un intérêt de 100 % dans la propriété minière de Guiro et Diouga.

Les actifs acquis sont l'ensemble des permis et/ou autorisations d'exploiter la mine, des immobilisations corporelles et des matières premières.

### **Analyse :**

Aux fins de l'analyse, à savoir si la transaction est une acquisition d'actifs ou d'acquisition d'entreprises, nous avons évalué les entrées (inputs), processus et sorties (outputs) possibles de cette transaction.

Les entrées de cette transaction semblent être multiples à première vue puisque nous retrouvons :

- de permis et/ou d'autorisations d'exploitation;
- des réserves minières;
- des actifs corporels.

Un processus opérationnel pour la prospection existe dans cette transaction et des outputs pourraient en résulter.

### **Les entrées (inputs) :**

Les inputs de la mine de Guiro, suite à une visite sur le site par le président de la société et l'analyse effectuée, ont été réévalués comme suit :

- **permis et/ou d'autorisations d'exploitation** : la transaction vise à obtenir un site ayant un permis valide et opérationnel;
- **réserves minières** : il existe effectivement des ressources sur le site puisque les extractions passées ont permis d'obtenir de l'or. Les rapports techniques datent et la société doit obtenir un rapport technique à jour de la propriété;
- **actifs corporels** : les bâtiments, installations et agencements, le matériel et le matériel de transport ne sont plus opérationnels depuis l'arrêt de la mine en juillet 2013. Lors de la cessation des activités, ces actifs ont été mis à l'arrêt sans aucun entretien préventif. Depuis, du pillage et des actes de vandalisme ont été perpétrés et ont rendu ces actifs inutilisables.

### **Le processus :**

Un nouveau processus d'exploitation est en élaboration et met au rancart les anciennes façons opérationnelles de la mine. En effet, les méthodes passées étant inefficaces et inefficientes ne permettaient pas une mise en valeur judicieuse des ressources minières disponibles.

### **Les sorties :**

Les extractions obtenues par le passé n'ont pas permis de dégager un rendement viable de la mine selon les actifs et processus utilisés. La société Komet, par des investissements substantiels et de révision de processus, pourrait obtenir un meilleur rendement des réserves de minerai et un produit final en or beaucoup plus acceptable.

### **Conclusion :**

La société, par l'intermédiaire de sa filiale Komet Ressources Afrique SA, cherche à obtenir les permis et autorisations d'exploiter la propriété minière de Guiro et Diouga au Burkina Faso. Les autres actifs compris dans cette transaction sont très peu susceptibles d'être exploités étant donné leur condition.

Des rapports techniques, en cours de réalisation, permettront de statuer et de démontrer la présence probable de réserves en or.

Des investissements importants sont budgétisés afin d'acquérir des équipements miniers, d'effectuer des rénovations et installer des équipements neufs, d'acheter de l'outillage et de la machinerie et d'y établir un nouveau processus efficient d'exploitation grâce à l'expérience de la direction afin d'en extraire le minerai selon les rapports techniques qui seront obtenus.

En conclusion, en fonction de l'analyse des données obtenues et des échanges et communications effectuées, cette transaction est évaluée comme une acquisition d'actifs en fonction des IFRS.

Veillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A115197